

Annexe 3 : Souligner les inconvénients de l'action

(« les changements seront trop brutaux ») :

Compte tenu des coûts, est-il souhaitable d'atténuer le changement climatique ? Les déclarations politiques peuvent devenir des discours d'inaction lorsqu'elles mettent l'accent sur les inconvénients de l'action climatique et laissent entendre que ceux-ci représentent un fardeau encore plus lourd pour la société que les conséquences de l'inaction. Cette erreur peut se produire dans de nombreuses discussions contemporaines sur les effets sociaux potentiels des politiques climatiques, notamment sur l'emploi, les perspectives de renoncement à la consommation, la prospérité générale et les « modes de vie ». En particulier, cette façon de voir les choses peut résonner chez les membres de la société à faible revenu, les communautés marginalisées et dans les pays en développement.

L'appel à la justice sociale place les impacts sociaux au premier plan des discussions politiques, en présentant la transition vers les énergies renouvelables comme un fardeau et un coût pour la société : « Nous ne pouvons pas permettre que la protection du climat mette en péril la prospérité et l'emploi » (Peter Altmaier, ministre allemand de l'économie et de l'énergie). Ces questions constituent un aspect légitime et crucial des délibérations sur la politique climatique, et il convient donc d'examiner attentivement ces affirmations. Par exemple, ces discours abordent-ils d'autres aspects de l'injustice, comme le fait de ne pas agir contre le changement climatique ? Les avantages potentiels d'une transition sont-ils pris en compte, comme l'amélioration de la santé publique, le développement régional et les offres d'emploi, ou une plus grande résilience des communautés ? Le discours d'inaction échoue sur ces deux points, en concentrant l'attention uniquement sur les inconvénients et les coûts à court terme. Les politiques climatiques peuvent également être présentées à tort comme régressives. Par exemple, on a prétendu qu'une taxe sur l'aviation « frapperait les familles qui travaillent dur et les empêcherait de profiter de leur chance de partir à l'étranger » (Robert Jenrick, ministre britannique du Trésor), alors qu'il s'agit de l'une des plus progressives de toutes les taxes vertes potentielles sur la consommation.

L'appel au bien-être est une version extrême de ce discours. Il affirme que la politique climatique menace les moyens de subsistance et les niveaux de vie fondamentaux : « Si l'utilisation des combustibles fossiles devait cesser demain, les conséquences économiques seraient catastrophiques (la famine s'ensuivrait, par exemple, lorsque les réservoirs des tracteurs seraient à sec) » (David J. O'Donnell, directeur associé, Massachusetts Petroleum Council). Ces propos exagèrent clairement la nature perturbatrice d'un processus de transition ordonné et sont liés aux efforts déployés pour faire des combustibles fossiles le fondement irremplaçable du bien-être humain et de la réduction de la pauvreté : « Abandonner les combustibles fossiles aussi rapidement que possible, comme le demandent de nombreux militants écologistes, ralentirait la croissance qui a permis à des milliards de personnes de sortir de la pauvreté » (Bjørn Lomborg, président du Centre du consensus de Copenhague). Des organisations allant de Peabody Energy à l'influente Southern Baptist Convention ont utilisé ces arguments pour minimiser ou nier la nécessité d'une action mondiale en faveur du climat.

La conséquence de ces préoccupations est une approche très conservatrice de l'élaboration des politiques climatiques - le perfectionnisme réglementaire. Dans ce cas, on plaide pour une prudence exagérée dans la définition de niveaux ambitieux de politique climatique afin de ne pas perdre le soutien de l'opinion publique - comme lorsque le ministre allemand de l'économie et de l'énergie, M. Altmaier, défend un prix du carbone peu élevé au motif que « nous avons également une responsabilité en matière de paix sociale dans ce pays ». Encore une fois, il s'agit d'une affirmation sensée, mais qui devient une stratégie de l'inaction lorsque le défenseur renonce à un

travail de sensibilisation et à une stratégie de délibération publique qui pourraient permettre d'atteindre un consensus sur des politiques justes et de renforcer le soutien à des solutions plus ambitieuses. En mettant l'accent sur les inconvénients de l'action climatique de cette manière, on détourne l'attention des dommages qu'elle permet d'éviter, tout en niant ou en ignorant la possibilité de mettre en place des politiques inclusives qui permettent d'obtenir des avantages sociaux et d'être largement acceptées.

L'appel à la justice sociale :

Résumé : Les mesures prises pour lutter contre le changement climatique engendreront des coûts importants. Les membres vulnérables de notre société seront mis à contribution ; les personnes qui travaillent dur ne pourront pas profiter de leurs vacances.

Stratégie : L'appel à la justice sociale fait de l'atténuation des changements climatiques une question de justice sociale - en attirant l'attention sur les coûts à court terme d'une transition et sur les risques de répartition associés, tout en minimisant les avantages à long terme et les préjudices évités. Il est souvent utilisé pour souligner les pertes d'emplois potentielles (par exemple dans les industries du charbon et de l'automobile) et les opportunités de consommation « perdues » (comme les vacances). Elle tend à ne pas faire référence aux avantages potentiels des politiques climatiques en matière de justice sociale (par exemple, l'amélioration de la santé publique), ni aux avantages liés à la prévention des impacts climatiques dangereux.

L'appel au bien-être :

Résumé : Les combustibles fossiles sont nécessaires au développement. Leur abandon condamnera les pauvres du monde entier à la misère et entravera leur droit à des moyens de subsistance modernes.

Stratégie : L'appel au bien-être est une variante extrême de l'appel à la justice sociale. Il affirme que les moyens de subsistance fondamentaux sont menacés par l'atténuation du changement climatique, en particulier ceux des pays pauvres et en développement. La stratégie centrale consiste à associer l'accès à l'énergie et les avantages qui en découlent en termes de bien-être (mobilité, éclairage, chauffage, etc.) aux combustibles fossiles. Parallèlement, elle tend à ignorer les possibilités qu'offrent les services énergétiques décentralisés et à faible émission de carbone pour répondre aux besoins de développement.

Le perfectionnisme réglementaire :

Résumé : Nous devrions rechercher uniquement des solutions bien conçues et soutenues par toutes les parties prenantes, faute de quoi nous gaspillerons les possibilités limitées d'adoption.

Stratégie : Le perfectionnisme réglementaire retarde toute action législative en évoquant des risques réglementaires potentiels, une conception imparfaite des politiques ou des coûts économiques potentiels. Il affirme que nous avons besoin de plus de temps pour élaborer des politiques plus efficaces, idéalement à un niveau d'ambition et de coordination très élevé (par exemple, un prix mondial du carbone ou une réforme complète du système européen d'échange de quotas d'émission). La perte potentielle du soutien populaire est utilisée pour détourner la responsabilité : « Si nous précipitons les politiques, le soutien du public disparaîtra et nous ne pourrons plus rien faire ». Une autre solution du même type vise à éliminer les politiques actuelles existantes pour les remplacer par une potentielle solution unique et optimale.